

Jalon 59

Le Québec dispose du **tissu industriel** et de la **main-d'œuvre** nécessaires pour **produire localement** et **remettre en circulation** les biens consommés

Pourquoi ce jalon ?

- La vision 2042 suppose que les principes d'économie circulaire soient bien implantés au Québec. Pour ce faire, nous devons notamment mettre en place ce que le Groupe international d'experts sur les ressources (GIER) appelle des « processus de conservation de la valeur (PVC), soient des activités, généralement de type production, qui permettent de mener à terme et/ou de prolonger potentiellement la durée de vie d'un produit au-delà de la durée de vie prévue habituelle. Ces processus comprennent la réutilisation directe, la réparation, le reconditionnement, le reconditionnement complet et la refabrication ».
- Pour être rentables, d'un point de vue économique comme environnemental, ces activités doivent être réalisées au plus près des bassins de consommation. Or, la tendance de désindustrialisation du Québec au profit de chaînes de valeurs mondialisées pour transformer plusieurs ressources du territoire (métaux, produits forestiers) a conduit à une perte de savoir-faire et de leviers pour remettre en circulation les biens consommés. De nouvelles entreprises devront voir le jour et une réorientation des activités de plusieurs entrepreneurs serait nécessaire pour que nous ayons la capacité de réparer et de reconditionner localement les produits et infrastructures qui circulent déjà sur le marché. Si les initiatives de dons et les marchés de seconde main existent déjà dans certaines régions et secteurs, elles sont souvent tributaires de structures précaires et peu valorisées, qui doivent changer d'échelle et être accessibles partout à travers la province.
- Par ailleurs, le Québec souffre d'une dépendance importante aux marchés internationaux pour importer des services essentiels à sa population (alimentation, énergie, etc.), et inversement exporter ses ressources naturelles brutes. Dans le chemin de transition proposé, le jalon 29 suppose que chaque région se soit dotée d'une stratégie d'autonomie productive en rapport avec la capacité de support des écosystèmes. Pour déployer ces stratégies, qui supposent le renforcement de notre autonomie alimentaire, énergétique et manufacturière, il est incontournable que de nouvelles industries voient le jour un peu partout au Québec.
- Le manque de main-d'œuvre qualifiée représente l'un des principaux freins à la mise en place de cette réindustrialisation québécoise. Dans plusieurs secteurs, ces savoirs se perdent avec les départs massifs à la retraite. En plus du contexte de pénurie de main-d'œuvre, notons que les métiers de la réparation et du démantèlement ne sont pas au cœur des formations de niveau professionnel et technique, et sont peu valorisés culturellement.

Niveau d'avancement



Qui doit être mobilisé?



Entreprises et organisations publiques



Gouvernements locaux et supralocaux



Gouvernements provincial et fédéral, en particulier le ministère de l'Économie et de l'Innovation, Recyc-Québec et le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration



Secteur financier



Institutions d'éducation et de recherche

Comment pourrait-on s'y rendre?

➤ La recherche d'autonomie productive et l'exigence de proximité de plusieurs stratégies de circularité se traduiront sans doute par un renforcement du tissu industriel dans toutes les régions du Québec.

En plus du jalon 49 sur les stratégies d'autonomie régionales, cette réorientation majeure de notre économie repose sur l'atteinte de plusieurs autres jalons préalables, notamment :

- La mise en place d'incitatifs et de mesures coercitives (jalon 39), comme la restructuration du processus de fin de vie au Québec afin de faire respecter la hiérarchie des 3RV, l'écofiscalité, la réglementation, etc.;
 - La réorientation massive du financement pour soutenir les initiatives au service de la transition (jalon 41), dont une partie pourrait être destinée à soutenir les entreprises les plus innovantes, et à inciter le développement de nouvelles industries là où les besoins se font sentir;
 - Les deux jalons qui visent à répondre aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre (jalons 40 et 28) pourraient notamment axer leurs efforts sur les métiers liés aux PVC et à l'autonomie productive locale;
 - Un accompagnement financier et technique des entreprises (jalon 21) pourrait aider les organisations existantes à renforcer leur offre, leur capacité d'écoconception, de réparation, etc.
- D'autres stratégies spécifiques à l'atteinte de ce jalon devront également être déployées. Par exemple, le Québec pourrait :
- **Développer des réseaux de collaboration** sectoriels à travers lesquels les entreprises peuvent échanger du personnel qualifié pour faire face aux enjeux de pénurie de main-d'œuvre, des pièces de remplacement plus difficiles à trouver sur le marché, etc. (ex. réseau Envie en France, RIVRA au Québec sur les appareils ménagers et de climatisation, Écoscéno pour les arts de la scène);
 - **Stimuler les formations professionnelles** dans le milieu de la réparation ou de l'entretien;
 - **Inciter les nouveaux entrepreneurs** à orienter leur quête de nouvelles aventures sur les PVC.

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement?

- Même si l'on observe une tendance à la désindustrialisation, le tissu industriel québécois reste encore relativement développé en comparaison avec l'ensemble de l'Amérique du Nord.
- L'économie sociale pourrait jouer un rôle moteur dans l'atteinte de ce jalon. Le TIESS s'intéresse depuis plusieurs années aux initiatives d'économie circulaire et a développé une expertise sur les stratégies de changement d'échelle.

- Des démarches d'autonomie productive sont amorcées dans plusieurs régions au Québec (ex. FabRégion au Bas-Saint-Laurent). La pandémie de COVID-19 a démontré l'importance d'une expertise locale en matière de services et de biens essentiels à la population, et a donné un élan aux pratiques de consommation locale, en particulier les circuits courts alimentaires.
- Par rapport au reste de l'Amérique du Nord, le Québec a pris une longueur d'avance pour structurer une démarche concertée d'économie circulaire visant à réduire l'empreinte écologique des modes de production. À l'initiative de Synergie Québec, on observe des symbioses industrielles et des synergies territoriales dans la majorité des régions pour favoriser les échanges de matière et la mutualisation d'équipements ou d'espaces (ex. Synergie Montréal, Symbiose industrielle Brome-Missisquoi, des Laurentides). Des laboratoires d'accélération sectoriels voient le jour, sous l'impulsion du CÉRIEC, dont le premier concerne le Secteurs de la construction. Les appels à projets se multiplient dans ce domaine (ex. [Fonds en économie circulaire](#)).

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre?

- La pénurie de main-d'œuvre est un frein non négligeable. Or, les métiers comme ceux de la réparation et du réemploi sont souvent peu rémunérés : comment s'assurer qu'ils demeurent attractifs?
- Les coûts de production locale, notamment à cause du salaire de la main-d'œuvre québécoise, seront forcément plus élevés que si ces produits sont fabriqués dans les pays en développement.
- Les bilans énergétiques (différence entre la capacité de production et la consommation) se resserreront au Québec, entraînant entre autres une hausse des prix de l'énergie. Il est possible qu'à l'horizon 2035, où ce jalon doit être atteint dans la trajectoire proposée, cela représente un frein à la mise en œuvre de ce changement. Mais il est aussi possible que la relative abondance de l'énergie renouvelable de la province renforce la compétitivité de la production locale, au détriment de celle de nombreuses régions à travers le globe.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir?

- Comment concilier recherche de proximité pour une production responsable (réindustrialisation, agriculture locale) et gestion de conflits d'usage territoriaux (nuisances, etc.)?

Ressources

Environnement et Changement climatique Canada (2021) [Étude socio-économique et environnementale du secteur canadien de refabrication et des autres processus de conservation de la valeur dans le contexte de l'économie circulaire](#)